



FONDATION **SANTÉ**
DES **ÉTUDIANTS**
DE FRANCE 

 Fondation
2023

UNE INSTITUTION DE RÉFÉRENCE DE LA SANTÉ
DE L'ADOLESCENT.E ET DU JEUNE ADULTE

projet stratégique





Avant-Propos

La Fondation Santé des Étudiants de France d'hier à aujourd'hui : une institution de référence de la santé de l'adolescent.e et du jeune adulte

► Pourquoi un nouveau projet stratégique ?

- Le point de départ de la réflexion
- Les évolutions de l'environnement

Fondation 2023 : axes stratégiques

- axe 1 Adaptation de l'offre aux besoins des adolescent.es et jeunes adultes
- axe 2 Qualité, recherche et innovation au cœur des pratiques
- axe 3 Évolution des organisations et dynamique collective « Fondation »
- axe 4 Communication et promotion de la santé de l'adolescent.e et du jeune adulte

Mise en œuvre

- Principes de mise en œuvre du projet stratégique
 - Feuille de route et objectifs
 - Tableau des actions emblématiques

Avant-Propos

L'ambition

Préparer l'avenir, donner des possibles aux adolescent.es et jeunes adultes, intervenir à un moment de la vie où tout est encore envisageable, contribuer à réduire les inégalités sociales et de santé, donner sa chance à toutes et tous.

La Fondation, à travers ce projet stratégique pour les cinq années qui viennent, réaffirme les valeurs qui ont présidé à sa création, et s'engage avec ambition dans une nouvelle perspective : construire pour les jeunes, malgré la maladie ou le handicap, sans discrimination, des parcours d'émancipation individuelle et collective.

- Une vision large de la santé, entendue comme un état de bien-être physique, psychique, social, sexuel, scolaire, professionnel, citoyen. L'approche portée par tous les professionnels de la Fondation est intégrative, transdisciplinaire, engageant des prises en charge à la fois somatiques et psychiques, en rééducation, en médecine de l'adolescent, en psychiatrie, et sur le plan pédagogique.

- La construction d'un parcours de vie, malgré la maladie et le handicap, en s'appuyant sur un projet scolaire et/ou professionnel, intégrant des enjeux de réinclusion et d'insertion sociale.

Le soins-études, véritable identité de la Fondation, est placé au service de la santé au sens large, et d'un projet d'émancipation pour chaque jeune. Cela devrait se concrétiser au terme de notre projet, en 2023, par une nouvelle identité, faisant de la Fondation Santé des Étudiants de France une institution de référence de la santé des adolescent.es et jeunes adultes.

L'engagement

Pour porter cette ambition, la Fondation s'engage à diversifier les offres proposées pour répondre au plus près aux besoins des adolescent.es et jeunes adultes.

- Elle s'engage également à viser l'excellence, par le développement de la qualité des pratiques cliniques, de l'innovation, de l'évaluation et de la recherche.
- Elle s'engage à « faire Fondation », partager les bonnes pratiques, croiser les expériences, favoriser plus de solidarité entre établissements.
- Elle s'engage enfin à structurer des organisations efficaces qui permettent de porter les projets de la Fondation, s'appuyant sur une politique sociale ambitieuse.



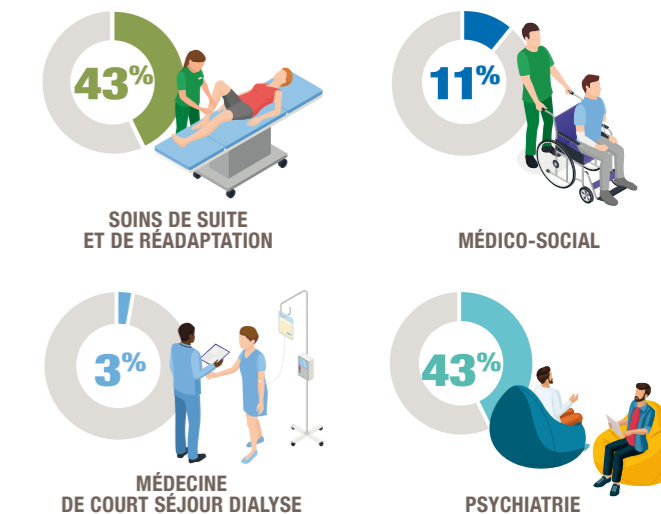
La Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF) d'hier à aujourd'hui

Fondée en 1923 à l'initiative de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) pour faire face à la tuberculose, et au problème de l'éviction scolaire imposée par sa contagiosité, la Fondation Santé des Étudiants de France, « Fondation sanatorium » à l'époque, a ouvert le premier sanatorium pour étudiants à Saint-Hilaire du Touvet, sur le plateau des Petites Roches, dans le massif montagneux de la Chartreuse (Isère), en 1933. Les professeurs du campus universitaire de Grenoble montaient alors à Saint-Hilaire pour dispenser leurs cours aux étudiants. Ils emportaient avec eux toute la vie culturelle d'un campus et les conditions d'émancipation des étudiants. C'est sur cette route de montagne qu'est né le « soins-études », route sinueuse et pentue de 28 kilomètres et 700 mètres de dénivelé, véritable trait d'union entre les soins à Saint-Hilaire et les études à Grenoble.

Plus tard, quelques enseignants s'installèrent à demeure puis un service des études sera créé sur place, scellant le travail conjoint des personnels soignants et des enseignants, le soins-études, ADN de la Fondation. Ce modèle a été reproduit ensuite dans un réseau d'établissements.

Au sein de ces établissements, sont pris en charge des adolescents et des jeunes adultes atteints de maladies chroniques ou porteurs de handicap(s) tout en leur permettant de reprendre ou de poursuivre leurs études et de pouvoir ensuite s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

LA RÉPARTITION DES LITS ET PLACES DES ÉTABLISSEMENTS





Le soins-études

La prise en charge en soins-études conjugue un accompagnement thérapeutique à un volet pédagogique, permettant au patient de poursuivre ou reprendre son cursus scolaire. Le soins-études fait partie de l'histoire et des valeurs de la Fondation. Il constitue sa véritable spécificité.

Les cours sont assurés au sein de chaque clinique, dans des locaux individualisés et identifiés, par des personnels enseignants mis à disposition par le ministère de l'éducation nationale. Cette «annexe» pédagogique est rattachée à un lycée public du secteur. Le projet pédagogique est déterminé pour chaque patient autour d'un projet personnalisé. Chaque patient a un professeur tuteur.

Éléments clés d'une alliance thérapeutique, les études font partie intégrante du projet thérapeutique et participent à la reconstruction d'une identité adolescente que l'isolement social dû à la maladie a fait perdre aux jeunes. Le lien avec cette identité scolaire, constituante de leur propre identité, leur redonne une estime de soi, la capacité de se penser, et par là-même, de se projeter dans l'avenir ; ce qui est fondamental dans cette tranche d'âge.

L'articulation entre les soins et les études, l'habitude de faire travailler ensemble les professionnels de santé et de l'éducation nationale sont constitutives d'une véritable spécificité, portée par la Fondation.

Nos missions

- **Développer la prise en charge en psychiatrie ou en soins de suite et de réadaptation**, au sein de cliniques soins-études en partenariat avec l'éducation nationale.
- **Favoriser l'accès à la citoyenneté et à l'ensemble des droits attachés aux patients** pour leur permettre de pouvoir s'insérer dans la société ; en les accompagnant dans un parcours de soins et de vie qui intègre les contraintes liées à la maladie ou au handicap.
- **Participer à la recherche clinique et épidémiologique** sur les troubles de l'adolescent et du jeune adulte en partenariat avec les universités et les instituts de recherche.

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

- Psychiatrie
- SSR - Médecine physique et de réadaptation
- SSR - Médecine de l'adolescent
- Médecine, dialyse
- Médico-social



Nos activités

► Développer, dans nos 13 cliniques à but non lucratif, la prise en charge en psychiatrie ou en soins de suite et de réadaptation - en partenariat avec l'éducation nationale - de patients ayant des :

- troubles psychiques sévères (psychiatrie)
- affections du système nerveux, de l'appareil locomoteur (MPR)
- troubles métaboliques et nutritionnels, des maladies chroniques telles que obésité et diabète (médecine de l'adolescent)

► Développer une offre d'information, de prévention à destination des collégiens, lycéens, étudiants et de prise en charge précoce à travers notamment des Relais (en Île-de-France et en Aquitaine) et des BAPU (à Paris et à Strasbourg) :

- repérage et traitement précoce des troubles psychologiques, des altérations des liens familiaux et sociaux, prévention du suicide
- appui au risque de « décrochage » scolaire ou universitaire
- informations et accompagnement des usagers sur le parcours de soins
- informations et accompagnement sur les questions liées à la sexualité, les violences sexistes, la contraception, les infections sexuellement transmissibles (CPEF Colliard, Paris 5e)
- consultations de médecine générale, de médecine spécialisée et de médecine dentaire, conventionné secteur 1 (Centre de santé Colliard, Paris 5e)

► Développer une offre de réinsertion et de prise en charge du handicap par les différents dispositifs existants :

- les Résidences étudiantes adaptées (Nanterre, Paris, Grenoble)
- les Unités d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle (UEROS)
- le Centre de reclassement professionnel (CRP) (Bouffémont)
- le Service d'accompagnement et de Soutien (SAS) (Rennes)
- le Centre Ressource Lésés Cérébraux (CRLC) (Grenoble)

Pourquoi un nouveau projet stratégique ?

Le point de départ de la réflexion

La Fondation peut compter sur des **atouts** majeurs :

- Un partenariat historique avec les ministères en charge de l'éducation nationale, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur, qui permet une collaboration étroite et une confiance mutuelle entre professionnels de santé et de la pédagogie. Ce partenariat, formalisé dans une convention signée en mars 2015, a contribué à développer un savoir-faire unique pour allier soins et études au service des projets de vie des jeunes, que ce soit pour les jeunes pris en charge dans nos structures ou dans les champs de la prévention et du repérage précoce, en lien avec les collèges, lycées et les établissements d'enseignement supérieur.
- Des professionnels motivés et impliqués, attachés aux valeurs de la Fondation, à ses missions, et à l'utilité sociale de celle-ci.
- Une situation financière globalement saine, permettant d'envisager des évolutions et investissements nécessaires à la modernisation et au développement de la Fondation.
- La confiance des adresseurs, grâce à un savoir-faire unique et historique. L'expertise de la Fondation est reconnue, tout comme la qualité des prises en charge qui sont assurées dans ses établissements et structures.
- Une organisation mise en place depuis 2017 pour développer une activité de recherche qui permettra d'objectiver scientifiquement l'apport des prises en charge au sein de la Fondation, et de les faire évoluer afin d'en parfaire la qualité et la pertinence. Ceci contribuera à gagner en visibilité et notoriété.

➤ Ces atouts constituent un socle solide et fort pour permettre à la Fondation de travailler dans les prochaines années sur ses axes d'amélioration, de poursuivre son adaptation à un environnement mouvant, et d'être ainsi en mesure d'en anticiper au mieux les opportunités à saisir comme d'en surmonter les difficultés éventuelles.

Ces **évolutions** impliquent particulièrement d'(de) :

- Aller vers une plus grande lisibilité des spécificités des prises en charge de la Fondation : celles-ci, dont les apports sont reconnus, nécessitent encore un travail de communication à réaliser afin d'assurer leur bonne compréhension, leur diffusion, l'évaluation de leur impact grâce à la recherche et au développement d'une culture de l'évaluation incluant la recherche. Il s'agira également de renforcer, en région, les liens avec les agences régionales de santé, les rectorats et les directions académiques, afin de gagner en visibilité et apparaître comme une offre de recours indispensable.
- Aller vers une stratégie renouvelée, adaptée à l'environnement : la Fondation doit anticiper les évolutions épidémiologiques, répondre aux besoins de santé publique installés ou émergents. La Fondation doit notamment renouveler ses modalités de prises en charge en les diversifiant, se développer « hors les murs » et intensifier le développement d'une offre de soins ambulatoires adaptés aux besoins des patients. Il est également nécessaire de se moderniser, de s'adapter à de nouvelles contraintes réglementaires et à de nouvelles évolutions du financement (que ce soit par la mise en place de la dotation modulée à l'activité pour les activités de soins de suite et réadaptation ou pour les réflexions engagées sur le financement de la psychiatrie).
- Anticiper les évolutions de la démographie médicale et la pression sur certains métiers et compétences, les impacts des politiques de formation, le développement de nouvelles pratiques (infirmiers en pratiques avancées, case management...), l'évolution de certaines compétences (place des assistants de service social pour préparer les sorties d'hospitalisation...)
- « Faire Fondation », renforcer collectivement le fonctionnement en Fondation et les politiques communes : aller plus loin dans le « travailler ensemble », la transdisciplinarité entre somatique et psychiatrie, l'articulation entre soins et études, contribuer à harmoniser et diffuser les bonnes pratiques, porter des politiques communes, s'appuyer sur la force du collectif et promouvoir une logique de solidarité entre établissements de la Fondation et d'efficience collective.
- S'appuyer sur les territoires d'implantation de la Fondation, tout en poursuivant les initiatives visant à développer l'offre de la Fondation dans les régions où elle est absente, pour répondre, avec les spécificités de la Fondation, aux besoins des adolescents et jeunes adultes.
- Développer des liens à l'international.
- Opérer une transformation numérique, notamment via l'utilisation de nouveaux outils modernisant les pratiques et les fonctionnements.



Les évolutions de l'environnement

Évolution des politiques publiques de santé

Le secteur de la santé est en profonde évolution depuis plusieurs années. De nombreux défis sont à relever et ont été pris en compte pour l'élaboration de ce projet stratégique. Cette réflexion s'est donc appuyée sur plusieurs constats, portés par les autorités publiques, et relatifs au système de santé actuel, notamment :

- Le système actuel ne répond pas complètement aux besoins des patients, un travail est à mener pour faciliter l'accès aux soins et mieux coordonner les professionnels autour de parcours de prise en charge au long cours (dans un contexte d'augmentation des patients atteints de pathologies chroniques).
- Il est marqué par de profondes rigidités d'organisation, d'où la nécessité de décloisonner la ville et l'hôpital, les secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, et la nécessité de proposer des outils ou de développer des pratiques de coordination pour assurer le bon suivi des malades.
- Enfin, il est confronté à des tensions financières croissantes, mais qui ne doivent pas freiner l'accès égal à l'innovation thérapeutique et organisationnelle, d'où la nécessité d'être vigilant quant à la pertinence des soins réalisés, à leur non-redondance et à l'évaluation systématique des bénéfices rendus.

Face à ce contexte, de nouvelles orientations de politiques publiques et un nouveau cadre réglementaire se mettent en place dans le cadre du plan Ma Santé 2022.

Pour les professionnels de la Fondation, les grandes évolutions à venir concernent :

- Le financement des établissements de santé, avec de nombreux changements à venir : la mise en place de la dotation modulée à l'activité pour les activités de soins de suite et de réadaptation ou les mesures en faveur d'un paiement à la qualité (IPAQS)
- Les nouveaux métiers ou compétences à développer au service de la coordination (case management) ou pour s'inscrire dans les initiatives de développement des pratiques avancées
- Les outils digitaux qui permettent d'envisager, dans certaines situations, des prises en charge « hors les murs », alternatives à l'hospitalisation complète, voire au domicile dans certains cas (développement de la e-santé et des nouvelles technologies de l'information et de la communication)

La santé mentale est une priorité de la Loi de Santé (Ma Santé 2022) dans la continuité des mesures de la feuille de route psychiatrie et santé mentale présentée fin juin 2018. La santé des jeunes fait également partie des priorités. Des opportunités majeures apparaissent pour la Fondation :

- Promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique, prévenir le suicide.
- Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité.
- Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

Évolution des politiques publiques d'éducation

Sur la dimension pédagogique, le cadre est également en cours d'évolution dans plusieurs domaines : institutionnel, gouvernance, pédagogique et éducatif. La loi sur l'école de la confiance allonge la scolarité obligatoire, de 3 à 18 ans, avec des objectifs affichés de justice sociale, d'équité, d'innovation territoriale et d'élévation du niveau général. La réforme du lycée modifie en profondeur la voie générale et la voie professionnelle, ainsi que les programmes, et modernise le baccalauréat. Cette loi veut une école plus inclusive, sans harcèlement ni décrochage, et vise la meilleure orientation possible pour chaque jeune, en vue d'une insertion professionnelle réussie.

En vue d'améliorer la continuité et la fluidité des parcours des élèves, les savoirs fondamentaux, ainsi que les connaissances et les compétences du socle commun, sont au cœur des apprentissages d'un continuum des savoirs fondamentaux qui s'étend de l'école primaire au collège, le cycle 3 assurant la continuité entre les entités. Le continuum Bac-3, Bac+3 est, lui, dédié à la poursuite d'études, générales, technologiques, ou professionnelles, et à la préparation à l'insertion professionnelle et sociale.

Dans l'enseignement supérieur, la poursuite de la politique de regroupement des universités est à l'ordre du jour, ainsi que la recherche d'une meilleure adéquation des flux entrants avec l'offre universitaire, grâce à Parcoursup.

L'offre « Études » de la Fondation doit prendre en compte l'ensemble de ces évolutions de fond.

- ### Ainsi, prenant en compte les atouts et axes d'amélioration de la Fondation, ainsi que le contexte d'évolution actuel du système de santé et du système scolaire, ce projet stratégique permet de proposer une stratégie lisible et adaptée aux enjeux du secteur, s'appuyant sur ce qui fait l'ADN de la Fondation, les valeurs et les missions qui animent les professionnels, et sur une culture renouvelée.



Fondation 2023 : une institution de référence de la santé de l'adolescent.e et du jeune adulte

Ce projet stratégique vise à élargir l'ambition de la Fondation en s'appuyant sur les valeurs et les missions qui animent les professionnels.

Les valeurs de la Fondation ont été réaffirmées dans les résultats de l'enquête interne adressée à l'ensemble des professionnels à l'automne 2018 :

- La Fondation est un collectif qui fédère des expertises pluridisciplinaires, des compétences, des savoir-faire et savoir-être, et promeut des synergies entre le soin et les études. La Fondation est animée par un **engagement** fort autour d'une prise en charge globale et **bienveillante** de l'adolescent et du jeune adulte. La Fondation est un groupe avec comme principe fondateur, le travail conjoint entre le soin et les études, une volonté commune d'aller vers une harmonisation des pratiques, ainsi que des principes de solidarité et de **respect** entre les structures de la Fondation et vis-à-vis des publics et professionnels.
- La mission de la Fondation est unique et d'utilité sociale pour les adolescents et jeunes adultes. Toujours à l'**écoute** de leurs besoins, la Fondation dispose d'une expertise rare et novatrice pour les accompagner. La Fondation souhaite être une étape dans leur parcours de vie, un tremplin pour envisager leur avenir plus sereinement, plaçant la **qualité** au cœur des prises en charge, pour une meilleure insertion de ces jeunes dans la société.

Ainsi, dans le cadre de ce projet stratégique

La Fondation poursuit son action déclinée en 5 grandes missions :

- L'articulation des soins et des études
- Des missions de prévention
- Des missions d'insertion et de promotion sociale pour les jeunes
- Des missions de formation pour les professionnels du soin et pour les enseignants des établissements scolaires du ministère de l'éducation nationale
- Des actions visant à rechercher et innover pour garantir la qualité des pratiques professionnelles en vue de leur amélioration continue



La Fondation, vue par ses professionnels

« L'esprit Fondation, c'est pour moi la pleine conscience d'appartenir à une entité qui complète et renforce l'efficacité de nos prises en charge... »

« Un travail d'équipe pluridisciplinaire, en relation étroite avec les enseignants de l'éducation nationale, au service de la réalisation d'un projet de vie pour des jeunes en situation de fragilité (physique, psychique, scolaire, sociale) »

« Un collectif qui s'adapte aux réalités mouvantes en innovant, en changeant de paradigme pour rester performant et offrir une qualité de soins »

« Il s'agit d'une homogénéité des pratiques au sein de chaque structure de la Fondation et avoir le même regard : soin, étude et insertion »

De ces valeurs, et des missions qui constituent le cœur d'expertise, le positionnement Fondation 2023 se veut plus clair et plus ambitieux.

Le soins-études est un outil pertinent et original, au cœur de l'ADN, des valeurs et de l'histoire de la Fondation.

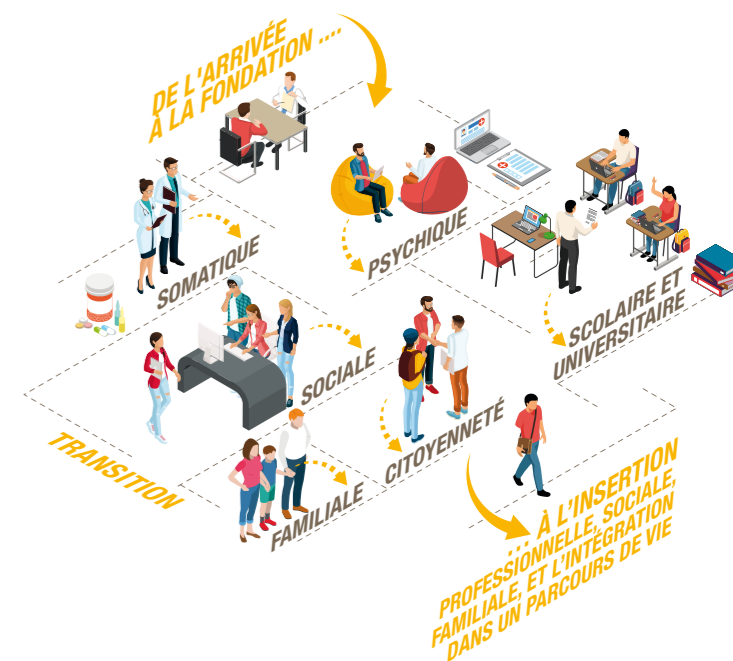
Notre ambition est désormais de promouvoir la santé des adolescents et des jeunes adultes au sens large et que la Fondation soit identifiée comme « une institution de référence ».

Promouvoir une approche globale de la santé des adolescents et jeunes adultes :

La Fondation défend, dans sa philosophie et dans ses prises en charge, une vision large de la santé, entendue comme un état de bien-être physique, psychique, (dont santé sexuelle), social, scolaire, professionnel, citoyen. L'approche est intégrative, transdisciplinaire, engageant des prises en charge à la fois somatiques et psychiques, en rééducation, en médecine de l'adolescent, en psychiatrie, et sur le plan pédagogique. La possibilité de pratiques culturelles et sportives et le développement de la créativité sont également valorisés au sein des établissements de la Fondation, jouant un rôle dans l'affirmation de la personnalité, de la confiance en soi, d'un sentiment d'identité positive, de la lutte contre les discriminations par la diversité culturelle, l'esprit de responsabilité. Tout ceci contribuant à créer des passerelles vers la cité, et vers la citoyenneté.

Préparer ou relancer le parcours de vie des jeunes malgré la maladie et le handicap, en s'appuyant sur un projet scolaire et/ou professionnel et sur des soins, dont les modalités de prise en charge doivent être modulées et innovantes, intégrant des enjeux de réinclusion et d'insertion sociale.

PRISE EN CHARGE GLOBALE DE LA SANTÉ DE L'ADOLESCENT ET DU JEUNE ADULTE



Nos axes stratégiques

Fondation
2023

axe 1

Adaptation de l'offre aux besoins des adolescent.es et jeunes adultes

- axe 2 Qualité, recherche et innovation au cœur des pratiques
- axe 3 Evolution des organisations et dynamique collective « Fondation »
- axe 4 Communication et promotion de la santé de l'adolescent.e et du jeune adulte

Fondation
2023

Développer l'offre pour toujours mieux répondre aux besoins

Étendre l'offre de la Fondation en renforçant des spécialisations innovantes ou des champs d'expertise « émergents » liés aux problèmes de santé des jeunes; en s'adressant à de nouveaux publics, ou en ouvrant de nouvelles structures, tout en maintenant une prise en charge globale et la spécificité soins-études.

PRISES EN CHARGE SPÉCIALISÉES

Les addictions (cannabis, écrans...): 39% des jeunes de 17 ans déclarent avoir déjà fumé du cannabis. La proportion de jeunes présentant un risque d'usage problématique ou de dépendance augmente (25% en 2018 contre 22% en 2014). Or, les rapports scientifiques nationaux et internationaux confirment que le cannabis risque de perturber des zones cérébrales essentielles au développement psychique, intellectuel et relationnel des plus jeunes et impacte la santé mentale (troubles cognitifs, addiction, maladies psychiatriques) et le parcours social et scolaire des jeunes. L'usage des écrans a considérablement progressé au cours des dix dernières années parmi les adolescents voire les enfants, et peut, en cas d'usage excessif, provoquer des troubles. Les addictions aux écrans sont reconnues depuis juillet 2018 par la CIM11. Le soins-études est particulièrement adapté pour éviter la chronicisation et la perte de chance.

➤ Actions prévues

- Consultations de dépistage précoce, thérapie familiale, premier niveau de prise en charge en ambulatoire, accompagnement en hospitalisation, pour les jeunes ayant des dépendances aux jeux vidéo, cannabis, alcool, psychostimulants, benzodiazépines avec comorbidités psychiatriques associées
- Créations d'unités d'hospitalisation dans les cliniques de Sceaux et Neufmoutiers notamment

Les troubles des conduites alimentaires (TCA): Les troubles des conduites alimentaires sont des troubles psychiatriques sévères au devenir préoccupant affectant 4 à 6% des jeunes. Ils se compliquent de chronicisation, de troubles somatiques et psychiatriques, d'une désinsertion sociale et d'une mortalité très élevée. Les TCA nécessitent des soins précoces et intensifs à l'adolescence pour éviter des complications et une chronicisation à l'âge adulte. L'offre de soin spécialisée multidisciplinaire (somatique, nutritionnelle et psychiatrique) simultanée et coordonnée, incluant la scolarité, est insuffisante en France. Elle nécessite d'être développée ou renforcée sur l'ensemble du territoire.

➤ Actions prévues

Ouverture d'une unité de jour pour adolescents présentant des troubles de conduites alimentaires à la clinique de Paris 16

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA): Appelés communément « troubles DYS », ils sont la conséquence d'anomalies dans le développement cognitif de l'enfant. Fréquents (de 2 à 12% des enfants selon les troubles) et durables, ils ont des répercussions sur la vie quotidienne des enfants, sur leurs apprentissages scolaires mais aussi plus tard sur la vie sociale et professionnelle. Ils sont particulièrement fréquents chez les jeunes en difficulté scolaire et chez ceux souffrant de troubles psychiatriques, et donc en conséquence les jeunes accueillis en soins-études de psychiatrie sont particulièrement à risque de présenter ces troubles.

➤ Actions prévues

Repérage et accompagnement par des approches spécifiques et des mesures pédagogiques en plus de la prise en charge classiquement proposée.

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA): Ils touchent selon l'OMS 1 personne sur 160, se manifestent dès la petite enfance et perdurent à l'âge adulte. Certains de ces troubles n'altèrent pas ou peu les fonctions cognitives. Cependant les comorbidités avec d'autres troubles psychiatriques peuvent compliquer l'évolution à l'adolescence ou chez le jeune adulte et nécessiter des soins plus intensifs. La prise en charge en soins-études est alors une option thérapeutique intéressante. Cependant, compte tenu des difficultés d'interactions sociales et de communication de ces patients, des modalités de soins spécifiques devront se développer autour du développement des habiletés psychosociales ainsi que des adaptations pédagogiques spécifiques. Les prises en charge spécifiques de ces troubles permettent de réduire les difficultés au niveau de la communication et du comportement social et influer favorablement sur le bien-être et la qualité de vie des sujets atteints comme de leurs aidants.

➤ Actions prévues

Repérage spécifique chez les jeunes de la Fondation



Les traumatismes crâniens légers: Ils représenteraient 80% de l'ensemble des traumatismes crâniens, et 20% des traumatisés crâniens légers gardent des séquelles cognitives et comportementales invalidantes, entraînant des ruptures sur le plan professionnel, scolaire, familial, relationnel, en raison de troubles de type : céphalées, fatigabilité, irritabilité, trouble de la mémoire, trouble de l'attention. Pour éviter un syndrome post commotionnel persistant, il est primordial que ces patients soient pris en charge au décours du traumatisme, au sein de structures pluridisciplinaires de MPR en lien avec la scolarité.

➤ Actions prévues

Mise en place d'un parcours de santé précoce et structuré en lien avec la scolarité

La santé par le sport: Les effets positifs d'une activité physique adaptée sont multiples. Cela permet de gagner en autonomie, d'éprouver du plaisir, contribuant à la reconstruction identitaire, et de mettre en situation un nouveau corps qui ne fonctionne pas comme avant. Une activité physique adaptée permet aussi de rejoindre un groupe, c'est une aide précieuse à la socialisation. Il convient de favoriser sa mise en œuvre dans les cliniques de la Fondation et d'encourager la poursuite du sport après l'hospitalisation, en créant des passerelles avec des associations sportives handisport ou autres.

FOCUS SUR CERTAINS PUBLICS

Les étudiants: Le nombre d'étudiants en situation de handicap psychique ou physique est en augmentation. Près de 26000 étudiants sont concernés, l'augmentation est de 13,5% par an depuis 2005. Pour les étudiants en situation de handicap déclarés à l'université, plus de 14% d'entre eux présentent des troubles psychiques. Un soutien adapté leur permettant de poursuivre des études en milieu de vie ordinaire de manière inclusive doit leur être proposé. Il s'agit de soutien par des solutions de type consultations ambulatoires somatiques et psychiques, des offres de prévention, et des dispositifs innovants pour repérer précocement les difficultés, au plus proche des lieux d'études et de vie des étudiants.

➤ Actions prévues

- Déploiement de nouvelles « résidences étudiantes adaptées » pour les étudiants en situation de handicap physique, qui permettent de mettre à leur disposition un environnement matériel et humain propice à la poursuite des études
- Contribution aux actions de prévention, de réduction des risques, de promotion de la santé (dont santé sexuelle) et au repérage précoce de difficultés de santé ou de bien-être au sein des campus, en lien avec la médecine universitaire
- Contribution à une offre de soins somatiques (centre de santé sur le plateau de Saclay notamment)
- Apport d'un accompagnement aux situations de handicap psychique permanent ou émergent, pour limiter les effets invalidants du handicap dans le parcours universitaire et l'insertion parmi les pairs

Les jeunes en difficulté d'insertion sociale:

De nombreux adolescents, souvent pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et porteurs d'une maladie chronique (diabète, drépanocytose) ne trouvent pas de structures adaptées à leurs besoins, après leur passage en hospitalisation, regroupant toutes les caractéristiques d'un foyer, avec du personnel dédié, mais aussi une expertise en soins (compétences nécessaires de médecin, diététicien, infirmier), et une scolarité adaptée.

➤ Actions prévues

Réflexion en lien avec l'ASE

DÉVELOPPEMENT VERS DE NOUVELLES RÉGIONS

Des projets seront développés dans les régions où la Fondation n'est pas implantée ou lorsque des offres spécifiques n'existent pas encore.

➤ Actions prévues

- Ouverture d'une clinique soins-études de psychiatrie à Vitry-Le-François (Grand Est) début 2020
- Création d'un pôle SSR adolescents en Bretagne
- Réponse à des appels à projets ou à des besoins spécifiques

Développer des prises en charge adaptables et alternatives à l'hospitalisation complète

A travers cet objectif, la Fondation souhaite proposer le mode de prise en charge le plus adapté aux besoins de ses patients en tenant compte de leurs évolutions. Ainsi, plusieurs nouvelles modalités pourront être proposées pour « délocaliser » les savoir-faire et permettre des interventions « hors les murs », voire au domicile.

➤ Actions prévues

- Développement des prises en charge en hôpital de jour
- Développement des structures ambulatoires de consultations et repérage précoce, les Relais, s'appuyant sur l'expertise soins-études, en lien et en complémentarité avec les maisons des adolescents
- Mise en place d'équipes mobiles au service d'interventions précoces au domicile
- Développement de nouveaux outils comme la télémédecine pour bénéficier à distance d'une expertise rare



Faciliter l'accès aux expertises et compétences de la Fondation, gagner en lisibilité et réactivité, offrir des services à nos « adresseurs »

Création d'un portail d'information pour le grand public et les professionnels

Actions prévues

Des fiches techniques, des sources documentaires, des publications d'information à visée de prévention ou même certains outils (de détection, ...)

Réponse adaptée aux besoins des professionnels de santé, de premier recours notamment,

lorsque ceux-ci sont en interrogation ou en difficulté de prise en charge d'une situation complexe ou d'une orientation mobilisant plusieurs intervenants pour un adolescent ou jeune adulte. La Fondation souhaite organiser la mise en place d'une sorte de guichet unique, ayant un rôle de régulateur. L'objectif est d'évaluer, en lien avec le professionnel, un besoin spécifique pour un patient, d'aider à construire une orientation adaptée, vers une consultation ou une prise en charge, d'organiser une réponse régulée et adaptée, voire d'engager l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire. L'objectif est également de faciliter la période de transition entre adolescence et âge adulte, et d'aider à faire le lien entre les équipes pédiatriques et adultes.

Actions prévues

Création d'un «centre de ressources et d'expertise» avec les structures de coordination territoriale d'ores-et-déjà en vigueur (notamment les plateformes territoriales d'appui)

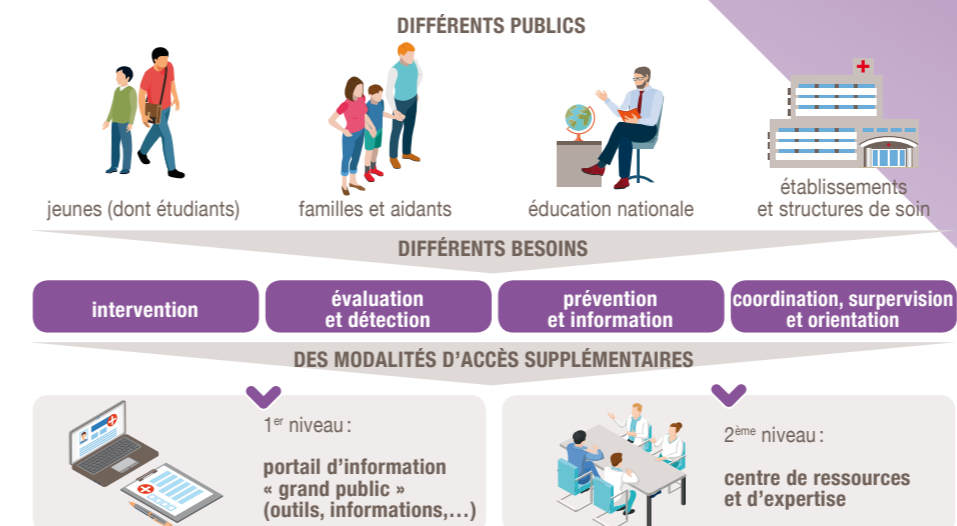
Réponse aux attentes des établissements du ministère de l'éducation nationale,

afin de faciliter la ré-inclusion scolaire, répondre aux demandes de formation, réaliser des actions de prévention ou d'intervention précoce, ou d'apporter une expertise croisée pour la lutte contre le décrochage.

Actions prévues

- Offre de conseil et de formation à destination des établissements du ministère de l'éducation nationale pour s'inscrire dans la démarche «mission service sanitaire» lancée en 2018
- Mise en place d'échanges de pratiques entre les enseignants de la clinique et ceux du lycée support ou d'autres établissements pour travailler sur et développer l'individualisation et l'adaptation pédagogique
- Mise en place d'un protocole d'accueil et de réinclusion (PAR), identique pour toutes les annexes pédagogiques, validé à terme par nos tutelles (santé et éducation nationale), visant

LES MODALITÉS D'ACCÈS À L'EXPERTISE ET AUX RESSOURCES DE LA FONDATION



à préparer au mieux la sortie des patients et améliorer le lien entre les équipes pédagogiques des établissements d'origine et d'accueil

- Intervention d'équipes mobiles multidisciplinaires de la Fondation (professionnels soignants et pédagogiques) au sein des établissements de l'éducation nationale pour contribuer à la formation des professionnels des lycées et collèges, leur donner des clés pour identifier les signes précurseurs, et contribuer au repérage précoce, à l'analyse des situations conflictuelles. Ces équipes peuvent également contribuer à l'orientation des élèves ou à la réalisation de consultations sur site (rôle des Relais notamment). Ces équipes peuvent porter plus généralement des actions de prévention à l'attention des jeunes voire de leurs parents.



axe 2

Qualité, recherche et innovation au cœur des pratiques

- axe 3 Evolution des organisations et dynamique collective « Fondation »
- axe 4 Communication et promotion de la santé de l'adolescent.e et du jeune adulte

Promouvoir la qualité des prises en charge, l'amélioration des pratiques, l'harmonisation des modalités d'évaluation

La qualité est un engagement qui nous permettra de développer une prise en charge plus globale au service de l'amélioration de «l'expérience patient», ou via des initiatives à destination des familles, de l'entourage ou des aidants.

➤ Actions prévues

- Mise en œuvre d'un programme qualité et de gestion des risques commun à tous les établissements et en articulation avec la recherche clinique
- Développement du partage d'expériences et de réflexions croisées entre établissements de la Fondation
- Poursuite des travaux sur les pratiques, les programmes de soins, d'optimisation de l'articulation entre soins et études
- Poursuite des travaux d'évaluation des pratiques professionnelles et de l'évolution de l'état de santé des patients (par exemple en soins-études psychiatrie, dans les Relais, en médecine de l'adolescent pour douleur ou obésité)
- Mise en place des outils communs de la performance (planification, système d'information patients)

Bien préparer la « sortie » : réhabilitation psychosociale, réinsertion et ré-inclusion

A ce titre, la Fondation souhaite favoriser le développement de pratiques de case management pour faciliter l'orientation des patients et la construction de leur sortie, avec des actions anticipées (dès l'arrivée du patient) et une capacité d'organisation de la suite du parcours en étroite collaboration avec les autres acteurs du territoire (sanitaire et médico-social et scolaire/formation).

Cette réflexion sur l'anticipation de la sortie s'illustre également autour de la nécessité de travailler sur l'accompagnement au long cours de patients, par des prises en charge médico-sociales adaptées et des mesures de réinsertion spécifique (équipes mobiles, SAMSAH, UEROS...), par exemple pour les patients victimes de traumatismes crâniens graves (mais le besoin se retrouve également pour les handicaps moteurs et les maladies chroniques évolutives).

Leur prise en charge se fait de façon précoce, multidisciplinaire, mais malgré tout leur parcours sera long et semé d'embûches. Les séquelles les plus invalidantes sont le plus souvent des séquelles cognitivo-comportementales et non des séquelles motrices. Ces séquelles sont déterminantes dans le projet de réinsertion des patients, leur capacité de reprendre des études ou un travail à l'état antérieur. La possibilité d'un suivi, même très à distance de l'accident, ou pour prendre en charge des patients devenus adultes ayant eu un traumatisme crânien dans l'enfance, doit être envisagé : cela permet d'éviter les ruptures de parcours, et d'éviter que les patients ne soient « abandonnés » renforçant encore la précarité qui ne ferait qu'aggraver le pronostic global de réinsertion.

➤ Actions prévues

- Développement de la fonction de case manager en soutien aux équipes médicales, et au regard de l'expertise acquise par les équipes soignantes, dans l'évaluation des besoins et l'organisation des parcours, le développement des pratiques avancées
- Mutualisation de compétences entre établissements à l'échelle régionale via un pôle régional « insertion » en Ile-de-France, regroupant le Centre de Rééducation Professionnelle (CRP), pôle insertion, le dispositif Comète, et visant également à faciliter la sortie des patients ou le suivi de leur parcours post hospitalisation
- Développement d'actions d'accompagnement à la sortie, à l'instar de ce que font les centres d'expertise pour les cérébrolésés, afin de permettre et de construire des parcours de vie dans la durée

Valoriser l'innovation comme un levier de modernisation de nos prises en charge

La Fondation doit renforcer ses missions de veille active, pour identifier, évaluer l'intérêt, expérimenter et diffuser largement l'innovation au cœur de ses établissements avec notamment des opportunités par la e-santé.

Actions prévues

- Formalisation d'une politique innovation et e-santé institutionnelle
- Constitution d'un groupe innovation avec un programme annuel
- Définition d'un programme d'expérimentation sous forme de pilotes permettant de tester les impacts d'une innovation en vue de sa généralisation

Structurer la recherche

La Fondation souhaite développer sa politique recherche couvrant à la fois le soin et la dimension pédagogique, pour un positionnement plus affirmé, un rayonnement accru et une meilleure valorisation de l'activité.

Cette structuration de la recherche au sein de la Fondation s'appuiera notamment sur une équipe dédiée au sein de la direction générale et un réseau de correspondants « terrain », les référents recherche au sein des établissements.

Actions prévues

- Mise en œuvre de programmes de recherche Fondation (dont l'intégration dans des PHRC) et rédaction de communications et publications scientifiques, notamment :
 - étude prospective d'évaluation de l'impact d'une prise en charge en soins-études
 - projets collaboratifs inter-établissements sur des thématiques spécifiques (douleur chronique, obésité, addictions, ...)
- Constitution d'une unité d'appui à la recherche clinique Fondation avec des moyens dédiés, autour de référents recherche, un réseau de correspondants « terrain » au sein des établissements (aide à la rédaction des protocoles, aux recherches de financements, aux démarches administratives, à la valorisation des recherches, gestion des recueils SIGAPS et SIGREC...)
- Développement de collaborations locales avec des partenaires territoriaux (CHU, INSERM, Universités) sur des projets collaboratifs
- Mise en place d'enseignements universitaires valorisant la spécificité du soins-études et encadrement d'étudiants sur des projets de recherche
- Structuration de la formation des futurs professionnels de santé au sein de la Fondation (séminaires, cours, développement du service sanitaire)

13 CLINIQUES SANITAIRES
13 STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES
2700 SALARIÉS
320 PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



axe 3

Évolution des organisations et dynamique collective « Fondation »

- axe 4 Communication et promotion de la santé de l'adolescent.e et du jeune adulte

Fondation
2023

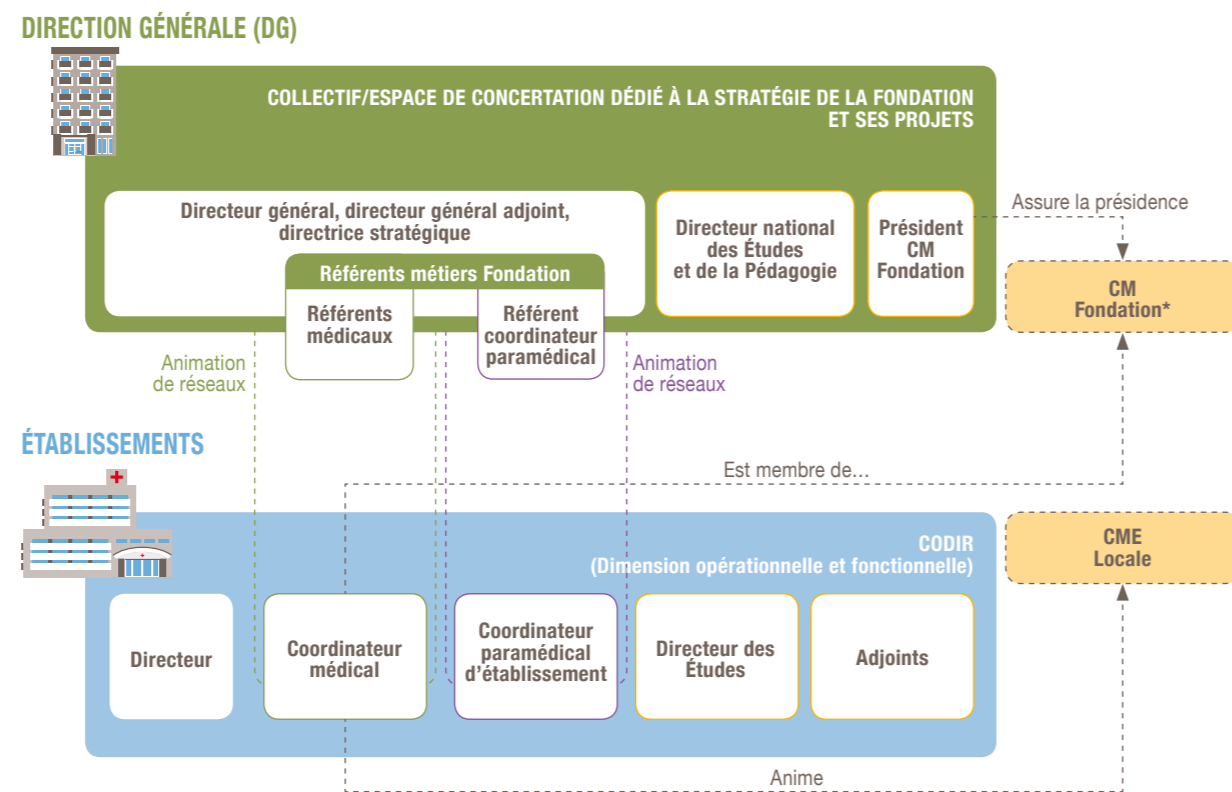
Mettre en place un nouveau schéma de gouvernance managériale, médico-soignante et pédagogique

- Mettre en place un nouveau schéma de gouvernance managériale, médico-soignante et pédagogique au service de la stratégie de la Fondation pour poser un principe de concertation entre représentants de la direction et professionnels administratifs, médicaux, soignants et pédagogiques, dédié à la définition et à la mise en œuvre des projets de la Fondation.

Actions prévues

- Identification des référents métiers Fondation (médicaux et paramédicaux) disposant d'un temps institutionnel dédié pour contribuer à la déclinaison de la stratégie en orientations médicales et paramédicales
- Mise en place des coordinateurs médicaux nommés dans chaque établissement après avis de la CME (un coordinateur médical par domaine d'activité de l'établissement), parties prenantes du collectif de direction et participant au CODIR, et en charge de l'animation de la CME dans leur établissement
- Réaffirmation à l'échelon local du rôle du coordonnateur paramédical, partie prenante du CODIR établissement

SCHÉMA DE GOUVERNANCE MÉDICO-SOIGNANTE DE LA FONDATION



* Se compose du président CM Fondation, des coordinateurs médicaux des établissements, des référents métiers Fondation, directeur national des études et de la pédagogie et du directeur de l'information médicale (DIM).

Promouvoir des « mécanismes de solidarité » entre les établissements

- Assurer un mode de fonctionnement plus intégré et plus efficient entre établissements et direction générale. Ceci trouvera sa déclinaison dans de nouveaux principes d'organisation des directions fonctionnelles et dans l'organisation revue de certaines activités, en privilégiant un principe de mutualisation, tout en garantissant qualité et réactivité du service rendu et une répartition harmonieuse de certaines activités entre ce qui relève de la direction générale et ce qui relève des établissements.
- Favoriser la mutualisation des ressources ou des moyens dédiés à une activité à l'échelle d'une région ou d'un groupe d'établissements.
- Faire fonctionner en réseau certaines compétences, grâce à l'animation de collectifs (TIM, adjoints RH, référents qualité, pharmaciens par exemple) avec des expertises et spécialisations thématiques, qui pourront être portées par un établissement mais mises à disposition des autres.
- Faire assurer par un site ou par la DG le portage d'une activité centralisée à travers la mise en place de centres de services partagés à l'instar de ce qui existe pour la gestion centralisée de la paie.

Ces mécanismes de fonctionnement intégrés entre établissements et direction générale s'appuient notamment sur des mécanismes de dialogues de gestion rénovés, ainsi que sur un pilotage par tableaux de bord et partage d'indicateurs de qualité et indicateurs d'activité.



Mettre en œuvre une politique de ressources humaines ambitieuse

➤ Actions prévues

- Le projet stratégique ne pourra être mené que s'il est porté pleinement par les professionnels.
- Le projet stratégique fera l'objet d'un accompagnement par une politique ressources humaines renouvelée :
 - Culture Fondation
 - Dialogue social riche, dynamique et en confiance
 - Qualité de vie au travail (QVT)
 - Gestion des ressources humaines efficiente
 - Parcours attractifs et formation

- Proposition d'une politique active de recrutement des professionnels en situation démographique tendue
- Construction d'une politique de l'emploi et des compétences
- Mobilisation des leviers de la formation autour de priorités établies collectivement et notamment pour accompagner les nouvelles compétences
- Parcours d'intégration des salariés repensé pour faire connaître et partager les valeurs de la Fondation
- Émergence d'une culture managériale portant ces valeurs en investissant dans la formation des cadres
- Communication interne plus ambitieuse en s'appuyant notamment sur des événements collectifs afin de développer le sentiment de fierté d'appartenir à la Fondation
- Travail d'homogénéisation des pratiques d'optimisation des processus et d'amélioration des outils

La mise en œuvre de l'ensemble de ces dispositifs se fera dans le cadre d'un dialogue social riche, dynamique et en confiance, qui constitue lui aussi l'un des atouts stratégiques de la Fondation.

Nous adapterons ce dialogue social aux nouvelles instances représentatives du personnel (CSE) afin d'en garder toute la force.

Cela passera par la volonté de débattre le plus en amont possible des décisions avec les organisations syndicales, en toute confiance et en toute transparence.

Harmoniser les outils digitaux

En soutien à l'ensemble de ces changements, la Fondation travaillera à diffuser et à harmoniser les outils digitaux, permettant de développer de nouveaux modes de travail entre les établissements :

- Des outils harmonisés au service des activités de soins
- Des outils collaboratifs dédiés à l'échange, au partage et à la communication institutionnelle (intranet, réunions,...).

➤ Actions prévues

- Développement de logiciels métiers
- Création d'un nouvel intranet





> **axe 4**

**Communication
et promotion de la santé
de l'adolescent.e
et du jeune adulte**

Démontrer notre engagement au service de la santé globale de l'adolescent.e et du jeune adulte

➤ Actions prévues

- Asseoir un rôle d'institution de référence de la Fondation, avoir une parole qui porte davantage dans les politiques publiques et se doter d'une « voix experte » forte auprès des institutions sanitaires et des sociétés savantes
- **Réalisation de plaidoyers et d'argumentaires en faveur de la santé des adolescents et jeunes adultes**
- **Renforcement des liens entre la Fondation, les associations et les sociétés savantes**
- **Promotion d'une parole scientifique à l'extérieur :**
 - **Communication sur les soins au sein de la Fondation et présentation de la Fondation aux congrès nationaux et internationaux**
 - **Réalisation d'articles cliniques et scientifiques sur les soins au sein de la Fondation**
- **Participation à des enseignements dont le DIU médecine de l'adolescent, et développement d'enseignements et de formations sur les prises en charge en soins-études**
- **Projet de développement d'un DIU « santé mentale et parcours de formation » dont l'enjeu est de former des acteurs de santé, sociaux et de l'éducation nationale au repérage et à la prise en charge croisée entre soins et formation des jeunes présentant des difficultés psychique ou somatiques**
- **Relance du comité scientifique de la Fondation**
- **Actions de communication ou en lien avec la recherche de nouvelles sources de financement (legs, dons, mécénat, recours aux appels à projets, ...)**

Travailler en réseau avec les acteurs des territoires

- Se positionner comme partenaire privilégié des tutelles (ARS, rectorats, directions académiques) et des autres acteurs des territoires (médecins adresseurs de ville ou hospitaliers, associations de patients, conseils départementaux, lycées, universités, etc...), au service de l'amélioration globale de la santé de l'adolescent et du jeune adulte, et renforcer la notoriété de la Fondation pour valoriser ses expertises et savoir-faire.

➤ Actions prévues

- **Intervention dans les services de médecine et de chirurgie pour des actions de sensibilisation à la question de la transition**
- **Organisation de rencontres ciblées avec les ARS pour mettre à disposition l'expertise de la Fondation dans l'élaboration des projets territoriaux de santé mentale**



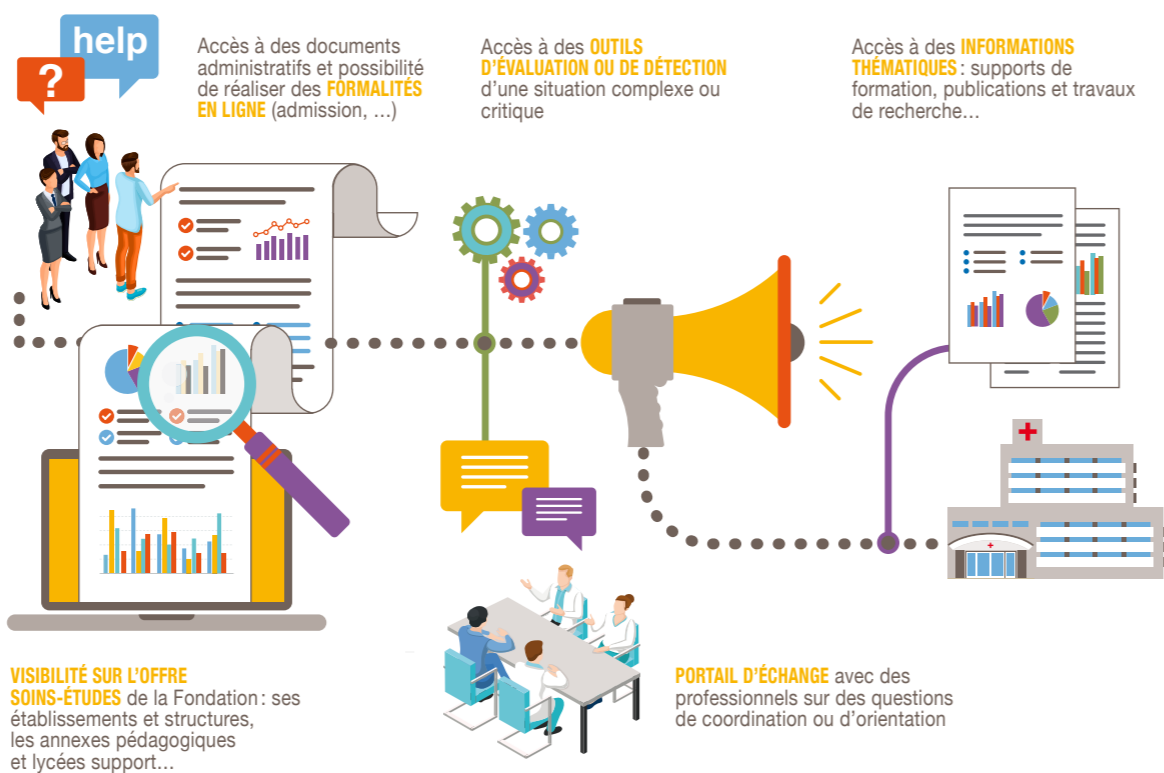
Contribuer à rendre les expertises et spécificités de la Fondation plus lisibles et visibles du public

- Contribuer à rendre les expertises et spécificités de la Fondation plus lisibles et visibles du public, permettre et faciliter l'accès à plusieurs sources documentaires pour apporter à un public large une information claire sur l'offre, les savoir-faire, les établissements, les outils de la Fondation.

Actions prévues

- Mise en place d'un portail « grand public » : fiches techniques, fiches descriptives d'établissements, répertoires et outils d'aide à l'orientation, formalités en ligne...

UN « PORTAIL » COMME OUTIL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION « GRAND PUBLIC »



Fondation 2023

Mise en œuvre



Principes de mise en œuvre du projet stratégique

Une feuille de route et des principes pour atteindre les objectifs

Une feuille de route ambitieuse sera formalisée et mise en œuvre pour permettre de faire évoluer la Fondation jusqu'à atteindre l'ambition qu'elle s'est fixée pour 2023.

Elle permettra de préciser le contenu des principales actions à déployer. La mise en œuvre de cette feuille de route sera collective.

Elle repose à la fois sur des actions impulsées par la direction générale, mais également et surtout par les établissements, qui à travers leur projet d'établissement, déclinent des actions et des projets adaptés à leurs spécificités et en cohérence avec les orientations portées par le projet stratégique.

Les principes de construction, de mise en œuvre et de suivi de cette feuille de route sont les suivants :

- Une **feuille de route dynamique** dont le contenu n'est pas figé. La feuille de route a vocation à évoluer si besoin pour intégrer l'ensemble des évolutions et changements de l'environnement.
- Une **feuille de route partagée** par tous au sein de la Fondation dont l'avancement fera l'objet d'une communication régulière.
- Une **feuille de route dont la mise en œuvre sera portée par l'ensemble des cadres de la Fondation**. A ce titre, il pourra être proposé un principe « référent Fondation » par action ou groupe d'actions. Le référent ainsi identifié aura la responsabilité de superviser la bonne mise en œuvre des travaux dans son périmètre de responsabilité.
- Une **feuille de route dont la mise en œuvre sera participative**. A ce titre, les établissements de la Fondation seront contributeurs, pour se positionner en tant qu'établissement référent, souhaitant contribuer à la mise en œuvre d'une action ou d'un groupe d'actions (participations à des groupes thématiques ou à des expérimentations).

Les grands principes de pilotage de la feuille de route seront précisés mais intégreront :

- Une organisation et une gouvernance adaptées en charge du suivi de la feuille de route (partager l'avancement, traiter les arbitrages et difficultés, anticiper le lancement d'une action).
- Une communication régulière sur l'avancée de la feuille de route (elle devra permettre à tous de disposer d'un niveau d'information suffisant pour suivre son avancement).
- La possibilité de « pilote » pour expérimenter ou tester un outil ou une nouvelle organisation. A la fin de chaque « pilote », un guide de mise en œuvre (capitalisation) sera rédigé et diffusé pour que d'autres établissements puissent organiser eux aussi le déploiement d'une action de la feuille de route.

ILLUSTRATIONS DES ACTIONS EMBLÉMATIQUES

Cette illustration a vocation à présenter des exemples d'actions qui pourront être mises en place dans le cadre de la feuille de route mais n'est pas exhaustive.

TABLEAU DES ACTIONS EMBLÉMATIQUES		2019	2020	2021	2022	2023
Axe 1	Nouvelles offres, nouveaux services	Déclinaison projets d'établissements / projet stratégique fondation				
		Nouvelles offres : développement activités				
		HDJ TCA Rist	Clinique Vitry le François			
			Service addictologie à Sceaux			
		USPC Neufmoutiers	Pôle SSR adolescents à Rennes			
Axe 2	Réflexion croisée sur les pratiques, programmes de soin et évaluation	Protocole d'Accueil et de Réinclusion (PAR)				
		Centre de ressource et d'expertise				
		Certification établissements				
		Bonnes pratiques / évaluation				
		HSE psychiatrie Obésité (groupes de travail)				
Axe 3	Schéma de gouvernance médico-soignante	Développement des Relais				
		Innovation : Mise en place d'un groupe de correspondants et expérimentation				
		Programme de recherche et publications scientifiques				
		Mise en place des coordinateurs médicaux				
		Référents métiers Fondation - Animation des coordinateurs paramédicaux				
Axe 4	Poids dans le débat public Communication	Animation en réseau : TIM, qualité, RH, pharmacie				
		Mutualisation de compétences sur le SSI				
		Cellule opérationnelle d'appui au sein de la direction de la stratégie				
		Qualité de vie au travail				
		Nouvelles instances sociales				
		Nouvelle politique GPEC (dont attractivité)				
		Politique formation Fondation Parcours intégration nouveaux salariés				
		Programme communication interne				
		Mise en place de l'intranet				
		Politique de communication institutionnelle				
		Partenariats internationaux				
		Colloque médical Fondation				
		Portail grand public				

Annexe

Méthode de travail

La démarche visant à aboutir au nouveau projet stratégique de la Fondation a débuté en avril 2018. Depuis, les travaux menés se sont voulus ouverts et participatifs pour impliquer le maximum de professionnels.

Le projet stratégique concerne la Fondation dans son ensemble mais il a été retenu de travailler en groupes de travail sur **trois thématiques prioritaires**.

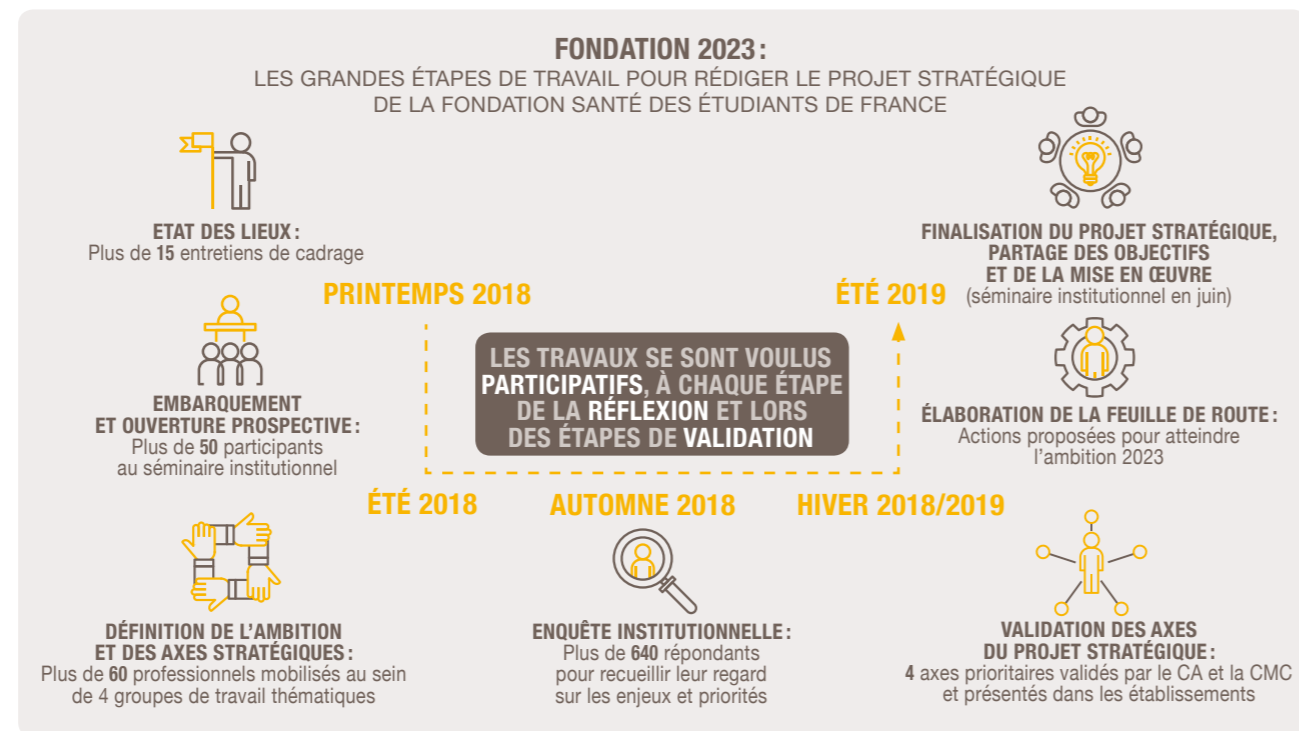
Ainsi, ce sont plus de 60 professionnels de la Fondation qui ont été réunis entre septembre 2018 et décembre 2018 pour échanger, débattre et faire des propositions d'évolutions sur les 3 sujets suivants :

- Gouvernance
- Offre, activités et services
- Métiers et compétences

En parallèle de ce travail, durant le mois de novembre 2018, une **enquête a été menée en sollicitant plus de 2100 professionnels de la Fondation**.

Ce sont plus de 640 réponses qui ont pu être analysées. Une restitution large a été faite via une newsletter dédiée adressée à l'ensemble des professionnels de la Fondation en janvier 2019.

Ainsi, chaque professionnel de la Fondation le désirant a eu la possibilité de s'exprimer et d'apporter son « point de vue » sur plusieurs sujets :



THÉMATIQUES DE L'ENQUÊTE INSTITUTIONNELLE



Lexique

➤ Définitions

- **Santé** : Etat de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Source : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

- **Case manager ou gestionnaire de cas** : Pour toutes les maladies chroniques « complexes », le gestionnaire de cas réalise une évaluation multidimensionnelle afin de mesurer l'ensemble des besoins sanitaires et sociaux de la personne et fait le lien avec les professionnels déjà en charge de la situation. Il planifie les services nécessaires à l'aide d'un plan de services individualisé et est le référent pour la personne en perte d'autonomie fonctionnelle. Le case management requiert une coopération interprofessionnelle.

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé

➤ Acronymes

- ARS : Agence Régionale de Santé
- BAPU : Bureau d'Aide Psychologique Universitaire
- GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- IPAQSS : Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins
- MCO : Médecine Chirurgie Obstétrique
- MPR : Médecin Physique et de Réadaptation
- SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
- SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- SSR : Soins de Suite et de Réadaptation
- TCA : Troubles des Conduites Alimentaires
- TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
- TSLA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages



UNE INSTITUTION DE RÉFÉRENCE DE LA SANTÉ
DE L'ADOLESCENT.E ET DU JEUNE ADULTE

projet stratégique



Remerciements

- à tous les professionnels de la Fondation Santé des Étudiants de France et à tous les personnels de l'éducation nationale pour leur collaboration et leur contribution à l'élaboration de ce projet stratégique
- à tous les professionnels qui ont donné leur avis via l'enquête interne sur les valeurs, les missions et les priorités de la Fondation
- à tous les animateurs et participants des groupes de travail thématiques pour leur implication dans ce projet
- à tous les relecteurs et correcteurs de ce projet stratégique

Les établissements de la Fondation

ILE-DE-FRANCE

Paris

- Clinique médico-universitaire G. Heuyer – Paris 13^e
- Relais étudiants lycéens 75
- BAPU Pascal – PARIS 5^e

Clinique médicale et pédagogique E. Rist – Paris 16^e

Centre Colliard – Paris 5^e

- Centre de planification et d'éducation familiale
- Centre de santé
- Résidence étudiante adaptée

Seine-et-Marne

Centre médical et pédagogique pour adolescents Neufmoutiers-en-Brie

- Centre d'évaluation et des soins pour adolescents (CESA) – Champs-sur-Marne
- Ecole d'aide soignante (EAS) Neufmoutiers-en-Brie
- Relais collégiens lycéens – Melun-Val de Seine

Essonne

Centre médical et pédagogique – Varennes-Jarcy

Hauts-de-Seine

Clinique médicale et pédagogique Dupré – Sceaux

- Escalade Ado – Sceaux

Résidence universitaire adaptée – Nanterre

Seine-Saint-Denis

Relais collégiens lycéens – La Courneuve

Val-d'Oise

Centre médical et pédagogique J. Arnaud Bouffémont

- Centre de réadaptation professionnelle (CRP) Bouffémont
- Pôle insertion – Bouffémont
- PassAge – Cergy-Pontoise

GRAND-EST

Clinique soins-études – Vitry-le-François
BAPU Camus – Strasbourg

NOUVELLE-AQUITAINE

Clinique médicale et pédagogique J. Sarrailh
Aire-sur-l'Adour

- Centre ADO Unité Ressource (Centre ADOUR)

BRETAGNE

Centre médical et pédagogique – Rennes-Beaulieu

- Service d'accompagnement et de soutien (SAS) Rennes-Beaulieu

- Handisup Bretagne

HAUTS-DE-FRANCE

Clinique des 4 Cantons – Villeneuve d'Ascq

PAYS DE LA LOIRE

Centre soins-études Pierre Daguet
Sablé-sur-Sarthe

PACA

Clinique médicale et pédagogique
Les Cadrans Solaires – Vence

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Clinique du Grésivaudan – La Tronche

- Centre de ressources pour lésés cérébraux (CRLC) : équipes mobiles enfants et adultes ; ESAT hors les murs, UEROS, Service d'insertion professionnelle – Grenoble
- Résidence étudiante adaptée Prélude Saint-Martin-d'Hères

EN LIEN AVEC LES LYCÉES SUPPORTS :

Gaston Crampe - Aire-sur-l'Adour / George Sand - Domont / Champollion - Grenoble / Jacques Amyot - Melun / Chateaubriand - Rennes / Jean Baptiste Say - Paris 16 / Raphael Elysée - Sablé-sur-Sarthe / Lakanal - Sceaux / Rosa Parks - Montgeron / Matisse - Vence / Queneau - Villeneuve d'Ascq / François I^{er} - Vitry-le-François